

FFA Pôles France et pôles Espoir Saison 2019-2020

- **OBJECTIFS, CONDITIONS D'ACCES, DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT**

(Ce document est téléchargeable sur le site Internet de la FFA www.avironfrance.fr dans la rubrique «Équipes de France» «Accès au haut-niveau» «Pôles France et Pôles Espoir».

LES PÔLES FRANCE AVIRON

PREAMBULE

La Fédération Française d'Aviron a présenté, pour l'Olympiade 2018/2020, son « Projet de Performance Fédéral » qui a remplacé le Parcours de l'Excellence Sportive.

Ce document a été validé par la Commission du Sport de Haut niveau le 4 décembre 2017, après avoir été approuvé par le Comité Directeur de la FFA lors de sa réunion du 14 octobre 2017.

Les structures d'accès et de préparation à la performance internationale sont au nombre de 5 pôles France et Espoir et 5 pôles Espoir Régionaux répartis sur le territoire.

Cependant, comme il est stipulé dans le Projet de Performance Fédéral, quelques ajustements (nombre et implantation des structures) seront proposés à l'automne.

Les candidatures de rameurs et rameuses de la catégorie Senior 2019 pour une entrée en pôle France seront prioritairement orientées vers quatre pôles :

- Pour les Hommes : Lyon et Nancy,
- Pour les Femmes : INSEP et Nantes.
- Le pôle France de Toulouse accueillera prioritairement des sportifs J18 et Senior U23 Hommes et Femmes présentant un fort potentiel dans les perspectives des Jeux Olympiques de 2024/2028.

1) OBJECTIFS DES PÔLES FRANCE AVIRON

Les objectifs du pôle France sont :

- d'offrir aux sportifs, qu'ils soient lycéens, étudiants ou en situation d'emploi, les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite et de préparer les échéances internationales,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire, professionnelle ou supérieure.

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle France Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- accéder au podium mondial et/ou Olympiques pour les Senior, au podium mondial pour les U23 et Junior.

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- Obtenir un diplôme et/ou une qualification professionnelle dans le cadre de filières aménagées.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole de la surveillance médicale réglementaire précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties,
- Satisfaire aux exigences médicales d'entrée en pôle et être à jour des examens de la surveillance médicale réglementaire,
- Etre inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau de la saison en cours ou être proposé pour la saison suivante.
- Etre inscrit à une formation aménagée ou bénéficier d'un emploi aménagé à proximité du pôle France, permettant un entraînement biquotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Avant le 25 avril 2019

Les candidatures doivent être adressées au Directeur Technique National de la FFA.

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles France Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles. Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant les dates de clôture du dispositif « Parcoursup » en tenant informé le responsable du pôle qui peut apporter son concours.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir :

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements jointe dûment complétée et signée,
- Dossier médical joint dûment complété et signé,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale (début juin) et dans la limite des places disponibles dans chaque structure.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu. Il est conseillé de postuler dans plusieurs structures.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison de la date limite de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou de l'inscription et la saisie des vœux sur le site « Parcoursup » de prévoir son inscription dans plusieurs établissements.

6) INSCRIPTION, REINSCRIPTION ET MAINTIEN DANS LA STRUCTURE

L'inscription en pôle France sera effective à la date de rentrée du pôle et confirmée en octobre par la FFA. Le maintien dans le pôle sera réexaminé au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2020 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi) seront pris en compte, la participation et les performances réalisées lors de toutes les épreuves du chemin de sélection, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens ainsi que le sérieux et les résultats dans la formation.

Une convention individuelle fixera les engagements réciproques de la FFA et du sportif intégré à un pôle France.

7) FILIERES D'ETUDES AMÉNAGÉES

Voir documents joints.

8) ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Le sportif inscrit dans un pôle France s'engage :

- à respecter les créneaux d'entraînements et autres animations proposés par le responsable du pôle dans le respect des contraintes de formation, du programme d'entraînement et du calendrier du secteur concerné.
- à participer à toutes les étapes du chemin de la sélection,
- à profiter des aménagements de formation proposés pour optimiser les temps consacrés à l'entraînement sportif,
- à ne participer à des régates avec son club, que sous réserve de l'accord du responsable du pôle,

- à rester licencié dans son club d'origine autant que possible. Le règlement des mutations (annexe 9 du règlement intérieur de la FFA) est joint en annexe.

Le non respect de l'un au moins de ces engagements peut conduire à l'exclusion du pôle.

9) HEBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat, soit en externat.

10) FRAIS DE PENSION

L'inscription d'un sportif, dans un pôle France Aviron peut être assortie d'une participation financière de la FFA, destinée à couvrir la totalité ou une partie des frais de pension et/ou de formation.

Le montant de l'aide fédérale sera fonction des résultats sportifs obtenus, voir annexe Aides Financières.

11) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

S'adresser à :

- **Pascale BOUTON** - F.F.A. - 17 bd de la Marne 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 45 14 26 40
Adresse email : pascale.bouton@ffaviron.fr
- **Pôle France LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Pôle France: Tél : 04 78 79 93 10
Adresse email : bastien.tabourier@ffaviron.fr
- **Pôle France NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Pôle France: Tél : 03 83 37 10 43
Adresse email : sebastien.bel@ffaviron.fr
- **Pôle France NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Pôle France: Tél : 02 40 93 33 32
Adresse email : vincent.gazan@ffaviron.fr
- **Pôle France TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, appart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Pôle France: Tél : 05 62 26 58 14
Adresse email : francois.meurillon@ffaviron.fr
- **Pôle France INSEP** : Christine GOSSÉ - FFA - 17, boulevard de la Marne – 94736 NOGENT SUR MARNE
Tél : 06 61 98 38 36
Adresse email : christine.gosse@ffaviron.fr

Patrick RANVIER
Directeur Technique National

LES PÔLES ESPOIR AVIRON

PREAMBULE

La Fédération Française d'Aviron a présenté, pour l'Olympiade 2018/2020, son « Projet de Performance Fédéral » qui a remplacé le Parcours de l'Excellence Sportive.

Ce document a été validé par la Commission du Sport de Haut niveau le 4 décembre 2017, après avoir été approuvé par le Comité Directeur de la FFA lors de sa réunion du 14 octobre 2017.

Les structures d'accès et de préparation à la performance internationale sont au nombre de 5 pôles France et Espoir et 5 pôles Espoir Régionaux répartis sur le territoire.

Cependant, comme il est stipulé dans le Projet de Performance Fédéral, quelques ajustements (nombre et implantation des structures) seront proposés à l'automne prochain.

En fonction de la capacité d'accueil et du niveau sportif des candidats, les pôles accueillent prioritairement :

- Pôles Nancy et Lyon : J18 hommes et femmes, U23 et Senior hommes.
- Pôle Nantes : J18 hommes et femmes, U23 et Senior femmes.
- Pôle Toulouse : J18 et U23 hommes et femmes.
- Pôles Espoir Régionaux : J16 et J18 hommes et femmes.

1) OBJECTIFS DES PÔLES ESPOIR AVIRON

Les objectifs du pôle Espoir sont :

- d'offrir aux sportifs les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire, professionnelle ou supérieure.

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle Espoir Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- d'accéder à un des pôles France et intégrer un collectif national.

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- amorcer des études dans le cadre de filières dont le cursus doit être aménagé.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole de la surveillance médicale réglementaire précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties.
- Satisfaire aux exigences médicales.
- S'engager dans une formation aménagée à proximité du pôle Espoir lui permettant au moins un entraînement quotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Avant le 25 avril 2019

Les candidatures doivent être adressées au responsable du pôle Espoir (cf. liste en annexe)

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles France Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles. Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant les dates de clôture du dispositif « Parcoursup » en tenant informé le responsable du pôle qui peut apporter son concours.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir:

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements jointe dûment complétée et signée,
- Dossier médical joint dûment complété et signée,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Première quinzaine de juin, les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison de la date limite de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou de l'inscription et la saisie des vœux sur le site « Parcoursup » de prévoir son inscription dans plusieurs établissements.

6) INSCRIPTION, REINSCRIPTION ET MAINTIEN DANS LA STRUCTURE

L'inscription en pôle Espoir sera effective à la date de rentrée du pôle et confirmée en octobre par la FFA. Le maintien dans le pôle sera réexaminé au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2020 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi). Il sera pris en compte la participation et les performances réalisées lors de toutes les épreuves du chemin de sélection, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens ainsi que le sérieux et les résultats dans la formation.

Une convention individuelle fixera les engagements réciproques de la FFA et du sportif intégré à un pôle Espoir.

7) FILIERES D'ETUDES AMÉNAGÉES

Pour les pôles Espoir de Nantes, Lyon, Nancy et Toulouse voir les documents des filières des pôles France.

Pour les autres pôles, contacter le responsable du pôle.

8) ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Le sportif inscrit dans un pôle Espoir s'engage :

- à respecter les créneaux d'entraînements et autres animations proposés par le responsable du pôle dans le respect des contraintes de formation, du programme d'entraînement et du calendrier du secteur concerné.
- à participer à toutes les étapes du chemin de la sélection,
- à profiter des aménagements de formation proposés pour optimiser les temps consacrés à l'entraînement sportif,
- à ne participer à des régates avec son club, que sous réserve de l'accord du responsable du pôle,
- à rester licencié dans son club d'origine autant que possible. Le règlement des mutations (annexe 9 du règlement intérieur de la FFA) est joint en annexe.

Le non respect de l'un au moins de ces engagements peut conduire à l'exclusion du pôle.

9) HEBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat soit en externat.

10) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

S'adresser à :

- **Pascale BOUTON** - F.F.A. - 17 bd de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 45 14 26 40
Adresse email : pascale.bouton@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Pôle Espoir : Tél : 04 78 79 93 10
Adresse email : bastien.tabourier@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III - 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Pôle Espoir : Tél : 03 83 37 10 43
Adresse email : sebastien.bel@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Pôle Espoir : Tél : 02 40 93 33 32
Adresse email : vincent.gazan@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, appart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans - 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Pôle Espoir : Tél : 05 62 26 58 14
Adresse email : francois.meurillon@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NOUVELLE AQUITAINE Bergerac** : Charles DELVAL – 1, impasse du Rucher – 33370 TRESSES
Tél : 06 47 98 69 32
Adresse email : charles.delval@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir COTE D'AZUR – SAINT-CASSIEN** : Loïc MARIAGE – Chemin des maures - 83440 CALLIAN
Tél : 06 19 57 60 54
Adresse email : loic.mariage@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir ILE-DE-FRANCE – VAIRES-SUR-MARNE** : Yvan DESLAVIERE – LIFA – Ile de loisirs de Vaires sur Marne – 77360 VAIRES SUR MARNE
Tél : 06 08 70 48 46
Adresse email : yvan.deslaviere@ffaviron.fr

- **Pôle Espoir HAUTS DE FRANCE - ARMENTIÈRES** : Frédéric DOUCET – 11 rue de Beauvais, appt 20 – 60280 MARGNY LES COMPIÈGNE
Tél : 07 64 81 12 34
Adresse email : frederic.doucet@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NORMANDIE - ROUEN** : Antoine BELTRAMELLO – 819, rue du vert buisson – 76160 SAINT LÉGER DU BOURG DENIS
Tél : 06 61 77 53 48
Adresse email : antoine.beltramello@ffaviron.fr



Patrick RANVIER
Directeur Technique National

FFA

Pôles France et pôles Espoir

Saison 2019-2020

- **LES AIDES FINANCIERES ATTRIBUEES PAR LA FEDERATION**

LES AIDES FINANCIERES

Saison sportive 2019-2020

Les sportifs de haut niveau inscrits sur la liste du Ministère des Sports, peuvent bénéficier d'aides personnalisées afin de mener à bien leurs projets sportif et professionnel. L'attribution de ces aides par la FFA est fonction des résultats, du potentiel sportif et de la situation personnelle de l'intéressé.

Les sportifs sont invités à faire connaître les avantages ou les contrats qu'ils pourraient avoir obtenus avec d'éventuels partenaires (club, collectivités, entreprises privées, sponsors, etc...).

Une convention de préparation sportive sera proposée aux sportifs des collectifs nationaux et des pôles France.

Le montant de l'aide fédérale sera fonction des résultats sportifs obtenus au cours de l'année 2019.

Ces aides peuvent être attribuées pour :

1) FORMATION

La formation des sportifs est un élément important de la politique de la Direction Technique Nationale de la FFA.

Sur décision du Directeur Technique National, une aide à la formation peut être octroyée.

Selon les performances sportives réalisées, elle peut être totale ou partielle et **correspond aux frais relatifs à l'aménagement des études.**

2) MANQUES A GAGNER

Les "manques à gagner" générés par les absences liées aux entraînements, aux stages et aux compétitions du calendrier des collectifs nationaux ne peuvent être réglés que dans le cadre d'une convention d'insertion professionnelle passée entre la FFA, l'employeur, les services de l'État et autres partenaires éventuels.

Si le sportif est son propre employeur, il devra fournir la preuve des "manques à gagner" engendrés par son activité de sportif de haut niveau.

3) PRÉPARATION SPORTIVE

Les aides personnalisées sont également destinées à participer aux frais engendrés par la pratique du haut niveau.

Toute requête particulière est possible.

Les modalités d'attribution et de versement de l'aide sont les suivantes :

- Elaboration de la demande globale initiale et exposé des besoins par le sportif sur un dossier qui est annoté par le cadre technique national chargé du suivi social des sportifs (toute demande non-justifiée par ce dossier ne pourra être prise en considération).
- Etude de la demande par le Directeur Technique National, entretien avec le demandeur.
- Etablissement par le Directeur Technique National d'un bordereau d'envoi adressé au CNOSF.
- **Paiement par le CNOSF sur le compte du sportif (nécessité de fournir un relevé d'identité bancaire) par imputation sur la subvention accordée par l'Etat à la FFA à cet effet.**

Et pour les sportifs inscrits en pôle France**4) FRAIS DE PENSION**

L'inscription d'un sportif, par la Direction Technique Nationale **dans un pôle France Aviron** peut être assortie d'une participation financière de la FFA, destinée à couvrir tout ou partie des frais de pension.

Rappel: Le maintien en pôle France sera réexaminé au 31 décembre 2019 et au 31 mars 2019 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi).

La partie restante est à la charge du sportif.

- les principes suivants, base des aides futures seront mis en application dès septembre 2019.

	Championnat du Monde Senior et Jeux Olympiques		Championnat d'Europe Senior (disciplines olympiques)	Championnat du Monde moins de 23 ans	Championnat du Monde Junior
	(disciplines olympiques)	(disciplines non olympiques)			
1	100%	50%	80%	70%	70%
2	100%	50%	70%	60%	60%
3	100%	50%	60%	50%	50%
4	90%	0%	0%	40%	40%
5	80%	0%	0%	30%	30%
6	70%	0%	0%	0%	0%
7	60%	0%	0%	0%	0%
8	50%	0%	0%	0%	0%

En cas de Finale directe uniquement les 3 premiers

(pourcentage de prise en charge du forfait mensuel fixé pour 2019 à 600€/mensuel)

Patrick RANVIER
Directeur Technique National

FFA

Pôles France et pôles Espoir

Saison 2019-2020

- FILIERES D'ETUDES
- FICHE DE CANDIDATURE

(Ce document est téléchargeable sur le site Internet de la FFA www.avironfrance.fr dans la rubrique «Équipes de France» «Accès au haut-niveau» «Pôles France et Pôles Espoir».

PÔLE FRANCE AVIRON INSEP - FILIÈRES D'ÉTUDES

Pour obtenir des informations concernant les formations, contactez :

Laurence BLONDEL

Responsable de l'Accompagnement à la définition des projets de formation/professionnel des sportifs de haut niveau

Unité d'accompagnement et de formation

Pôle haut niveau

Tél. +33 (0)1 41 74 44 52

Courriel : laurence.blondel@insep.fr

L'INSEP ne fournit pas de liste d'étude préétablie.

La stratégie étant d'individualiser le projet de formation en lien avec ses ambitions professionnelles ET son projet sportif.

Chaque projet est individuel. Il est construit en amont de l'intégration à l'INSEP avec Laurence Blondel et Christine Gossé.

PÔLE FRANCE AVIRON RHONE-ALPES - FILIÈRES D'ÉTUDES LYON

**Pour tout renseignement contactez Bastien TABOURIER responsable des Pôles de Lyon
bastien.tabourier@ffaviron.fr ou 06 64 36 04 20.**

• Université de Lyon I

- U.F.R. S.T.A.P.S. (LICENCE : E.P.S., Entraînement, Activités Physiques Adaptées, Management ; Maîtrise ; préparation au CAPEPS et à l'Agrégation) D.E.A. STAPS mentions Sport, performances et environnement social.

MASTER Européen de management et organisations sportives.

Entrée facilitée, tutorat et aménagement des études pour les Sportifs de Haut Niveau.

Contact : STAPS : Pierre Grall – pierre.grall@univ-lyon1.fr (responsable staps des SHN)

- Ensemble Scientifique

* Sciences de la vie et de la terre

* Sciences pour l'ingénierie

* Sciences de l'analyse et de la matière

* I.S.T.I.L. : Ecole d'Ingénieurs en multimatériaux et interfaces (mécanique, productique, modélisation et calcul scientifique)

- Ensemble santé

* les études médicales

* les études odontologiques

* les études pharmaceutiques

- Deux I.U.T.

* IUT A (Biologie appliquée, Chimie, Génie civil, Informatique, Gestion d'entreprises et d'administrations)

* IUT B (Génie mécanique, Génie électrique et informatique industrielle, Techniques de commercialisation)

Contact : Miloud Blalouz - miloud.blalouz@univ-lyon1.fr (responsable des Sportifs de H N de Lyon 1)

• Enseignement à distance basé à LYON

Licence en économie et STAPS Entraînement sportif Grenoble-Saint Etienne (L1-L2-L3)

DUT: Tech de CO, GEA, Carrières juridiques(présence campus 1j/semaine - 2/3 xmois)

Contact : Mr Philippe Giroud philippe.giroud@univ-grenoble-alpes.fr

• Université de Lyon II

- Faculté de : sciences juridiques, sciences économiques et de gestion, géographie, histoire de l'art et du tourisme, lettres, sciences du langage et des arts, anthropologie et sociologie, langues.

- Instituts de : études politiques, psychologie, sciences et pratiques en éducation, communication.

Contact : Catherine Leroux - catherine.leroux@univ-lyon2.fr (responsable des SHN)

• Université de Lyon III

- Lettres, langues, histoire et géographie, philosophie, droit, sciences économiques et gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales.

Contact : Tél. : 04 78 78 78 50 - sport@univ-lyon3.fr

- **INSA de Lyon**

Aménagements particuliers de tout le cycle d'études pour les athlètes de haut niveau.

- Génie Mécanique, Construction, Génie Civil et Urbanisme, Biochimie, Génie Electrique, Génie Energétique, Génie Mécanique Développement, Génie Physique des matériaux informatique.

Contact : Eric Dumont - eric.dumont@insa-lyon.fr (Directeur du service haut niveau) ou Secrétariat - sshn@insa-lyon.fr (secrétariat service haut niveau) Tel Service SHN INSA : 04 72 43 85 99

- **Ecole de Management de Lyon**

- Grande Ecole de management réservée aux élèves sortants des classes préparatoires et aux titulaires d'un diplôme de 1er cycle (DEUG, DUT, BTS) ou de 2ème cycle (maîtrise, licence etc...)
- M.B.A CESMA ; Formation intensive au management en un an (sportifs en reconversion). Réservé aux diplômés Bac + 4 maîtrisant la langue anglaise.
- Cinq Masters spécialisés ; 3èmes cycles spécialisés et appliqués en un an. Acquisition d'une expertise dans un domaine particulier du management.
- Centre de développement du management : cycle de perfectionnement à la gestion d'entreprises

Contact : Bureau des sports - Tél. : 04 78 33 78 00 ou 04 78 33 78 70

- **AMOS, L'ECOLE DU SPORT BUSINESS**

- Première Grande école de Commerce spécialisée dans le management du sport. AMOS forme des managers, des commerciaux, des gestionnaires et des entrepreneurs de haut niveau dans toutes les branches des métiers du sport

Contact : Stéphanie DELPECH sdelpech@amos-lyon.fr

- **Ecole de Masso-Kinésithérapie Lyon**

Contactez directement l'école - Tél. : 04 72 20 25 09

- **Ecole Centrale**

Contact : Jean COTINAUD (Responsable des sports) 04 72 18 60 00

- **E.N.T.P.E**

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.

2, Rue Maurice Audin 69120 Vaulx en Velin

Contact : M. Gérard Taboulet (Responsable des sports) - Tél. : 04 72 04 70 12

- **GRENOBLE EM : Ecole de Management**

Diplôme Grande Ecole pour les sportifs de Haut-Niveau.

Egalement BTS MUC

Recrutement et aménagements spécifiques pour les sportifs de HN, EAD - enseignement à distance.

<http://www.grenoble-em.com/diplome-grande-ecole-pour-sportifs-de-haut-niveau-0>

Contact : Me. Claire Galland - Tél. : 06 86 27 69 57

PÔLE FRANCE AVIRON DE NANCY - FILIÈRES D'ÉTUDES

En vous inscrivant sur le pôle, nous vous accompagnons pour mener à bien votre projet de double excellence sportive et scolaire/universitaire/professionnelle.

Contactez-nous au plus vite :

Pôles France et Espoirs Aviron de Nancy pole-nancy@ffaviron.fr

Responsable : **Sébastien BEL 06 01 93 30 83** / sebastien.bel@ffaviron.fr

Département du sport de haut niveau du CREPS de Nancy,
responsable du suivi scolaire, universitaire et insertion professionnelle **03 83 18 10 28**

Pour concilier études et entraînement de haut niveau, il convient d'aménager vos études avec :

- un étalement du cursus
- un emploi du temps optimisé
- des reports d'examens
- un soutien individualisé

Pourquoi choisir Nancy ?

- une **dynamique de haut niveau** au sein du pôle soutenue par des médaillés internationaux ;
- pour les lycéens :
 - des établissements scolaires avec un maximum de filières ouvertes situés à proximité immédiate du CREPS (700m) et de la base nautique (2km) ;
 - un emploi du temps aménagé qui donne la possibilité de réaliser des entraînements quotidiens en favorisant du temps pour le travail scolaire et la récupération ;
 - des cours délocalisés au CREPS en petits groupes (français, langues, matières scientifiques) ;
 - des séances de tutorat au cours de l'année et du bachotage avant les examens ;
- un pôle d'ingénierie important avec une **classe préparatoire polytechnique** et **10 écoles d'ingénieurs** dont l'École des mines ;
- 48 000 étudiants, 5^{ème} ville universitaire de France ;
- l'Université de Lorraine offre une couverture complète dans tous les domaines avec des aménagements dans toutes les filières et pour toutes les formes de parcours (alternance, apprentissage, classique...);
- de nombreuses passerelles entre établissements et entre disciplines, qui permettent aux étudiants d'adapter leur parcours au fur et à mesure de leur évolution personnelle ;
- une large gamme de services de proximité : santé, restauration, logement...
- à 1h30 de Paris avec le TGV Est ;
- une offre culturelle variée : musées, festivals, théâtres, salles de spectacles, Place Stanislas, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- un environnement de vie agréable : Nancy sur le podium au palmarès des villes où il fait bon vivre ;

ÉTUDES AMÉNAGEABLES POUR LES SPORTIFS DES PÔLES

Les emplois du temps des sportifs de haut niveau sont optimisés pour leur permettre de répondre au mieux à leur triple projet : citoyen, sportif, scolaire ou universitaire jusqu'à l'insertion professionnelle.

Chaque projet est adapté, pour le sportif, par le DSHN, en concertation avec l'entraîneur et l'équipe de direction des établissements scolaires ou les responsables des composantes universitaires. Toute demande particulière auprès d'un organisme de formation pourra être étudiée avec le DSHN.

PARCOURS SCOLAIRE

Collège Jean MOULIN, TOMBLAINE



- De la 6ème à la 3ème
- LV1: Anglais LV2: Allemand - Espagnol délocalisé au CREPS

Lycée Général et Technologique Arthur VAROQUAUX, TOMBLAINE

- BAC L, ES, S, ST2S (ex SMS), STMG
- Préparation aux concours IFSI (infirmier)
- 6 BTS: Analyses de Biologie Médicale, Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire, Métiers de l'Eau, Économie Sociale et Familiale, Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social (SP3S), Peintures, Encres et Adhésifs (PEA) en alternance.
- Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale



<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/Varoq/accueil.htm>



Lycée Professionnel Marie MARVINGT, TOMBLAINE



- 3 CAP: ATMFC, ECMS, EVSPA
- 8 BAC PRO: Services de Proximité et Vie Locale, Hygiène Environnement, Métiers de la Mode (vêtements), Esthétique - Cosmétique - Parfumerie, Accompagnement des Soins et Service à la Personne, Commerce, Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle), Accueil (relations clients et usagers)

<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/marvingt/default.htm>

Lycée Henri LORITZ, NANCY



LORITZ

- **Classe préparatoire aux Grandes Écoles**
- **11 BTS:** Design de Produit, Conception de Produits Industriels, Systèmes Électroniques, Électronique, Géologie Appliquée, Géomètre (topographe), Industrialisation des Produits Mécaniques, Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services, Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques, Fonderie, Technico-Commercial

<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/loritz/index.htm>

Lycée Agricole de Meurthe-et-Moselle, MALZÉVILLE



- **BAC PRO:** Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- **3 BTSA:** Gestion et Protection de la Nature, Productions Animales, Sciences et Technologie des Aliments (spécialité Aliments et Processus Technologiques)

<http://www.pixerecourt.fr/>

PARCOURS SUPÉRIEUR



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

Arts, Lettres et Langues

- UFR Arts, Lettres et Langues <http://campus-lettres.univ-lorraine.fr/>
- Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel (IECA) <http://www.ieca.univ-lorraine.fr/>

Droit, Économie, Gestion

- UFR Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion <http://fac-droit.univ-lorraine.fr/>
- UFR Mathématiques et Informatique <http://mathinfo.univ-lorraine.fr/>
- Centre Européen Universitaire (CEU) <http://ceu.univ-lorraine.fr/>
- Institut supérieur d'Administration et de Management / Institut d'Administration des Entreprises <http://isam-iae.univ-lorraine.fr/>
- Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) <http://www.univ-lorraine.fr/decouvrir/IPAG>
- Institut Régional du Travail (IRT)

Santé

- Faculté de Médecine <http://www.medecine.univ-lorraine.fr/>
- Faculté d'Odontologie <http://www.odonto.univ-lorraine.fr/>
- Faculté de Pharmacie <http://www.pharma.univ-lorraine.fr/>
- Faculté des Sciences du Sport - UFR STAPS <http://www.staps-nancy.univ-lorraine.fr/>

Technologie



IUT Nancy - Brabois <http://iutnb.univ-lorraine.fr/>

- **8 DUT** : Génie Biologique Agro-Alimentaire, Génie Biologique Santé, Génie Chimique (Génie des Procédés), Génie Civile (Construction Durable), Génie Mécanique et Productique, Électrique et Informatique Industrielle, Réseaux et Télécommunications, Qualité - Logistique Industrielle et Organisation
- **20 Licences Professionnelles**
- **2 DU**



IUT Nancy - Charlemagne <http://iut-charlemagne.univ-lorraine.fr/>

- **5 DUT** : Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Information - Communication (options: communication des organisations, information numérique dans les organisations, métiers du livre et du patrimoine, publicité), Informatique, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Technique de Commercialisation (TC)
- **2 DU** : Sport - Commerce - Service, Préparation aux métiers et concours bibliothèques
- **13 Licences Professionnelles**

Faculté des Sciences et Technologies <http://www.fst.univ-lorraine.fr/>

- Mathématiques, Informatique, Automatique, Électronique
- Physique Chimie, Méca Génie Civil, Sciences de la Terre
- Sciences de la Vie

Sciences Humaines et Sociales

- UFR Sciences Humaines et Sociales <http://shs-nancy.univ-lorraine.fr/>



Institut National Polytechnique (écoles d'ingénieurs)

- Cycle préparatoire polytechnique (CPP) <http://www.la-prepa-des-inp.fr/>
- École Européenne d'Ingénieurs en Génie Matériaux (EEIGM) <http://www.eeigm.univ-lorraine.fr/>
- ENS d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA) <http://www.ensaia.univ-lorraine.fr/>
- ENS d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) <http://ensem.univ-lorraine.fr/>
- ENS de Géologie (ENSG) <http://www.ensg.univ-lorraine.fr/>
- ENS en Génie des Systèmes Industriels (ENSGSI) <http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr/>
- ENS des Industries Chimiques (ENSIC) <http://www.ensic.univ-lorraine.fr/>
- École supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) <http://www.esstin.univ-lorraine.fr/>
- ENS des Mines de Nancy (ENSMN) <http://mines-nancy.univ-lorraine.fr/>
- TELECOM Nancy <http://www.telecomnancy.eu/>

Ecoles spécialisées



- Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie <http://www.kine-nancy.eu/>
- Institut de Formation en Ergothérapie <http://www.ergo-nancy.com>
- Institut Supérieur d'Optique <http://www.iso.fr/>
- École Nationale d'Architecture de Nancy <http://www.nancy.archi.fr/>
- CFA des Métiers de l'Animation et du Sport (Form'as) <http://www.form-as.fr/>

PARCOURS FORMATIONS PROFESSIONNELLES

CREPS de Nancy

- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPEPS), spécialité "Éducateur Sportif", mentions:**
 - Activités pour Tous (APT)
 - Activités pour Tous - Allégé (UC 3 et 4)
 - Sports Collectifs
 - Sports Collectifs, option Handball
 - Activités Aquatiques et de la Natation (AAN)
 - Activités de la Forme (AF)
 - Activités de la Forme - Allégé (UC 3 et 4)
 - Tennis de table
- **Formation Générale Commune aux Métiers d'Enseignement, d'Entraînement et d'Encadrement des Sports de Montagne (FGCMEEESM)**
- **Diplômes d'État d'Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM)**
- **Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) spécialité "Animateur":** mention Direction de Structure et de Projets
- **Formation spécifique: DU "Optimisation de la Performance"** avec l'Université de Lorraine
- **Qualifications complémentaires: UCC VTT (avec APT) et CQP Tir à l'arc (avec APT)**

<http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/offre-de-formations/>

CONTACTS

Département du Sport de Haut Niveau

Responsable du département

Norbert BRIGE

03 83 18 10 40

Coordinatrice administrative

Simone KANY

03 83 18 10 28

Responsable du suivi scolaire, CPE

Sébastien GOLL

03 83 18 51 98

Responsable du suivi universitaire et
insertion socioprofessionnelle

Thierry LECERF

03 83 18 10 21



POUR PLUS D'INFOS

Rendez-vous sur le site du CREPS :

www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr



CENTRE LABELLISÉ
PALIER ARGENT



A.P. - Crédit photo: CREPS Nancy - Mars 2018

PÔLE FRANCE ET ESPOIR AVIRON NANTES - PAYS DE LA LOIRE FILIÈRES D'ÉTUDES

**Intégrer une structure d'entraînement, c'est faire le choix de la performance à deux niveaux :
sportif et scolaire/universitaire**

Toutes les formations proposées peuvent bénéficier d'aménagements personnalisés (*organisation d'aménagement déjà mise en place)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance du statut de sportif de haut niveau - Suivi pédagogique personnalisé - Report d'examen ou passage en stage | <p>Horaires aménagés</p> <p>Etalement des cursus</p> <p>Cours de soutien</p> |
|--|---|

A noter certaines évolutions :



- La mise en place progressivement d'un partenariat avec deux écoles d'ingénieurs réputées : L'école CENTRALE de Nantes et l'école POLYTECHNIQUE de Nantes
- La réforme du Bac avec une organisation mise en place sur l'école du CENS pour les lycéens
- Un lien fort avec l'ensemble de l'université et des contacts sur une grande majorité des formations.

Contact

Responsable du pôle AVIRON: Vincent GAZAN, 06 75 40 69 74, vincent.gazan@ffaviron.fr
 Responsable du suivi scolaire et Universitaire du CREPS des pays de la Loire : Céline GUELZEC, 06 13 08 62 71, celine.guelzec@creps-pdl.sports.gouv.fr
 Responsable des sportifs de haut niveau à l'université de Nantes : Luc PILLOT, 06 73 19 66 94, luc.pillot@univ-nantes.fr



ETUDES SECONDAIRES ET POST BAC

 <p>Site Internet: https://www.cens44.fr</p>	<p>Attention réforme du bac pour 2021</p> <ul style="list-style-type: none">– Bacs Généraux * pour 2020 : S, ES– Bacs Technologiques* pour 2020 : STMG option Mercatique et option Gestion et finance– Bacs Généraux* pour 2021 (élèves rentrant en 1^{ère} en septembre 2019) 5 spécialités proposées (3 à choisir en 1^{ère}) :<ul style="list-style-type: none">– Mathématique,– Sciences Physiques et Chimiques,– Sciences et vie de la terre,– Sciences économiques et Sociales,– Histoire-Géographie/Géopolitique/Sciences Politiques.– Bacs Technologiques* pour 2021 : STMG option Mercatique et option Gestion et finance– BEP* : Métiers du Commerce et de la Vente
 <p>Site internet http://www.campus-stfelixlasalle.fr</p>	<ul style="list-style-type: none">– Lycée Saint Félix (campus Saint Félix de la Salle)<ul style="list-style-type: none">• BTS Négociation Relation Client (NRC)*• BTS Commerce International• BTS Communication
<p>Site internet http://arago.e-lyco.fr</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lycée Professionnel ARAGO Bac pro et Brevet de Technicien dans la fabrication du Bois et matériaux associés :<ul style="list-style-type: none">▪ Bac Professionnel (TFBMA, AEA, MEI, OBM, SEN, TU)▪ BTS SCBH et DRB *

FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT

 <p>Site Internet: http://www.creps-pays-de-la-loire.jeunesse-sports.gouv.fr</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Formation dans les métiers du sport : https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/formation▪ Le CFA Métier de l'animation des pays de la Loire (apprentissage) : https://www.cfasa-pdl.fr
---	---

I.U.T

7 DUT :

- GEA* : Gestion des Entreprises et des Administrations
- GEII : Génie Electrique et Informatique Industrielle
- GMP : Génie Mécanique et Productique
- GTE* : Génie Thermique et Énergétique
- INFO : Informatique
- QLIO : Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
- SGM : Science et Génie des Matériaux

13 Licences Professionnelles + 3 en cours d'habilitation (\$) :

- LP Intelligence et Distribution Electrique du Bâtiment (IDEB)\$
- LP Froid Industriel et Conditionnement d'Air (FICA)\$
- LP Distribution (Management d'équipe en unité de grande distribution)
- LP Gestion des Ressources Humaines (GRH)\$
- LP Management de la relation client Europe (MRCE)
- LP Logistique et Qualté (LOGIQUAL)
- LP Système Electronique et Informatique Communicants (SEICOM)
- LP Systèmes Informatique et Logiciels (SIL)
- LP Systèmes et Réseaux Dédiés au Spectacle vivant (SYRDES)
- LP Conception et Transformation des Elastomères (CTE)
- LP Design Industriel, Matériaux et Modélisation (D2M)
- LP Innovations Produits Process (I2P)
- LP Industrialisation et Mise en Œuvre des Matériaux Composites (IMOC)
- LP Innovations Produits Process (CTE)
- LP Industrialisation et Mise en Œuvre des Matériaux Composites (IMOC)
- LP Logistique et Qualité (LOGIQUAL)

Site Internet: <http://www.iutnantes.univ-nantes.fr>



ETUDE UNIVERSITAIRE

- Sciences et Techniques
 - Mathématique *
 - Physique-Chimie
 - Sciences et vie de la Terre *
 - Prépa Polytechnique Nantes *

Site Internet: <http://www.sciences-techniques.univ-nantes.fr>



- STAPS
 - Education et Motricité *
 - Entraînement sportif *
 - Management sportif
- Parcours spécifique STAPS Kiné (Possibilité en deux ans)
- Licence Pro « Animation, gestion et organisation des APS : Activités aquatiques »

Site Internet: <http://www.staps.univ-nantes.fr>




- Géographie et Aménagement
 - Licence IGARUN

Site Internet: <http://www.igarun.univ-nantes.fr>










 <p>INSTITUT d'ECONOMIE et de MANAGEMENT de NANTES - IAE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institut d'Economie et Management de Nantes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Licence ▪ Formation IEMN – IAE * ▪ IUP Banque *,....
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire, histoire de l'Art et Archéologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit et Sciences Politiques *
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Langues et Cultures étrangères <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langue Etrangère Appliquée (LEA) ▪ Langue, Littérature et Civilisation Étrangère (LLCE)
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lettres et langages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences éducation ▪ Lettres Spécifiques ▪ Philosophie ▪ Sciences du Langage ▪ ...
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Psychologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de l'IPAG <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation au concours administratif ▪ Post Bac ou après L2.
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<p>Site Internet: http://www.ipag.univ-nantes.fr</p>

ECOLES PREPA AUX GRANDES ÉCOLES

 <p>ASSOCIATION DES LYCÉES UNIVERSITAIRES DE LA RÉGION DE NANTES</p>	<p>Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole Normale Supérieure - Sciences Po
<p>Site Internet:</p>	<p>http://carcouet.paysdelaloire.e-lyco.fr/les-formations/post-bac/cpge-une-classe-preparatoire-aux-grandes-ecoles/</p>

GRANDES ÉCOLES

 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Supérieure de Commerce de Nantes Atlantique : AUDENCIA * • Bachelor Audencia * • Sciences Com' : Métier de la Communication <p>http://www.audencia.com/fr http://www.sciencescom.org</p>
 <div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block; background-color: red; color: white; font-weight: bold;">Nouveau</div> <p>Site Internet:</p>	<p>Ecole Centrale de Nantes: Lien vers les recrutements possible : https://www.ec-nantes.fr/ingenieur-generaliste/admission/</p> <p>Lien vers le concours Casting après une licence 3 : http://casting.centralelille.fr</p> <p>Lien vers le Lycée LIVET qui permet une année de Préparation au concours CENTRALE après un DUT ou BTS : https://livet.paysdelaloire.e-lyco.fr/formations-post-bac_trashed/classes-preparatoires-cpge/classe-preparatoire-ats/</p> <p>http://www.ec-nantes.fr</p>
 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institut Catholique des Arts et Métiers : ICAM <p>http://icam.fr/fr/index.html</p>
 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole des Mines <p>http://www.mines-nantes.fr/fr</p>
 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes * => Organisation pour les sportifs de haut niveau / Intégrer Polytech Nantes : https://polytech.univ-nantes.fr/integrer-polytech-nantes/integrer-une-ecole-polytech-des-parcours-multiples-selon-les-profil-498628.kjsp <p>https://polytech.univ-nantes.fr</p>
 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Supérieure du Bois <p>http://www.ecoledubois.fr</p>
 <p>Site Internet:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Nationale Nantes Atlantique : ONIRIS Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'alimentation. <p>http://www.oniris-nantes.fr</p>

ECOLES SPÉCIALISÉES



L'école de design



Site Internet:

<http://ensanantes.fr>

<http://www.lecolededesign.com>

<http://www.ecole-notariat.com>

<http://www.ifmknantes.com>

<http://www.iso.fr/nantes.html>

<http://www.idheo.com>

- Beaux Arts
- Architecture : ENSA (possibilité d'aménagement)
- Design Industriel
- Notariat
- Masso-kinésithérapie et podologie: IFM 3 R *
- Orthophoniste
- Manipulateur d'électroradiologie
- Institut Supérieur d'Optique : ISO (possibilité d'aménagement)
- Institut des Hautes Ecoles d'Ostéopathie : IDHEO *

PÔLE FRANCE AVIRON DE TOULOUSE - FILIÈRES D'ÉTUDES

Pour tout renseignement :

François MEURILLON au 06 60 48 32 95, francois.meurillon@ffaviron.fr

Les atouts d'un double projet sur Toulouse :

- **Une offre universitaire importante (TOULOUSE, 2^{ème} ville étudiante 2018-2019 selon le magazine L'Étudiant)**
- **Le CREPS de Toulouse dédié à la performance** (médical, formation, installations sportives, internat...)
- **Un plan d'eau praticable toute l'année et une météo très favorable à la pratique en extérieur**
- **Une structure proche et accessible, en vélo et/ou transports en commun, des établissements scolaires et universitaires et des hébergements**
- **Des résultats sportifs significatifs depuis la création du pôle** (médaillés et finalistes olympiques et mondiaux)

La majorité des formations proposées ci-dessous bénéficient d'aménagement du parcours de formation afin de concilier au mieux la pratique du haut niveau et les études.

Pour les autres filières, voir avec :

François MEURILLON au 06 60 48 32 95, francois.meurillon@ffaviron.fr

ou

Franck MAILLARD, Vie scolaire du CREPS de Toulouse, 05 62 17 90 39,
franck.maillard@creps-toulouse.sports.gouv.fr

IMPORTANT : La pratique de l'aviron à haut niveau demande du temps disponible à l'entraînement et à la récupération.

C'est pourquoi nous retiendrons en priorité les dossiers de candidature des athlètes qui auront la démarche d'aménager leur cursus.

Il est recommandé de se mettre en contact avec les responsables d'études et/ou du haut niveau au sein des établissements choisis.

• Études Secondaires

Le système actuel d'aménagement de la scolarité des lycéens va être impacté par la réforme scolaire et donc modifié.

Les informations officielles ne sont pas encore communiquées.

➤ **Lycée Bellevue** : <http://bellevue-toulouse.entmip.fr>

Le Lycée Bellevue sera encore l'établissement privilégié pour l'accueil des lycéens sportifs de haut niveau. D'autres lycées seront certainement proposés, ces informations seront également communiquées ultérieurement.

Contact : Département du sport de haut Niveau au CREPS, vie scolaire : 05 62 17 90 39

• Formations Universitaires

➤ **Université Toulouse 1 Capitole** : www.univ-tlse1.fr

- Faculté de Droit
- Faculté de Sciences économiques
- Institut d'Administration des Entreprises Toulouse
- Faculté d'Administration et communication
- Faculté d'Informatique
- Institut d'Etudes Politiques (possibilité d'entrer sans passer le concours en cas d'inscription en liste ministérielle de haut niveau)

Le Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS) de L'Université Toulouse 1 Capitole a mis en place une commission concernant le Sport de Haut Niveau (commission permettant un suivi individualisé permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures.)

Missions :

*Information, accueil des sportifs de haut niveau à l'Université, accompagnement de la scolarité et de la formation dans l'enseignement supérieur, établissement d'un Contrat de Scolarité dont l'objectif reste de préciser les engagements réciproques entre l'institution universitaire et l'étudiant sportif de haut niveau. L'étudiant dispose ainsi de la possibilité d'opter après concertation pour **certains aménagements (examens des TD en un seul examen de fin d'année, dispenses d'assiduité ...)**.*

*Concernant le **suivi de ses études et de sa carrière sportive**, il bénéficie du soutien d'un "parrain" enseignant dans la filière d'études ainsi que de l'accompagnement d'un "tuteur" chargé de veiller à l'équilibre général. Ce partenariat participe à la cohérence du double projet sportif et universitaire. Des modalités d'aménagement, des cours de rattrapages ou des reports d'examens pourront éventuellement se substituer à des absences justifiées par des compétitions ou des stages officiels.*

Contact :

Béatrice JANTORRE, Responsable des shn

06 18 21 52 11

Secrétariat : 05 61 63 38 01

shn@ut-capitole.fr

www.ut-capitole.fr

➤ **Université Toulouse Jean Jaurès : www.univ-tlse2.fr**

- Arts, Lettres et Langues
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologies et Santé

Quels sont les avantages du statut "sportif de haut-niveau" à l'Université Toulouse Jean Jaurès ?

- Un accompagnement privilégié avec un enseignant référent et un tutorat spécifique,
- La possibilité d'un aménagement du cursus (une année faite en deux ans, sous certaines conditions),
- L'exonération des cours du SED, Le choix des groupes de TD, La possibilité de report d'examens,
- La possibilité de cours complémentaires en fonction des impératifs sportifs.

Contact :

Hervé DOHIN, Professeur d'EPS
05 61 50 43 15 ou 05 61 50 46 74
hdohin@univ-tlse2.fr ou assport@univ-tlse2.fr
www.univ-tlse2.fr

➤ **Université Paul Sabatier Toulouse III : www.univ-tlse3.fr**

- **Sciences et technologies :**
Mathématiques, Chimie, Gestion, Physique...
- **Santé :**
Chirurgie dentaire, Sciences Pharmaceutiques et Médicales.
- **Sport :**
Activité Physique Adaptée, Education et Motricité, Entraînement sportif, Management du sport
- **DUT :**
Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, Génie Mécanique et Productique, Génie Civil, Génie Chimique, Informatique, Carrière de l'Information, Technique de Commercialisation, Gestion des Entreprises et des Administrations.

Le Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) de l'Université Paul Sabatier, structure spécifique, assure un suivi individualisé permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures dans le cadre d'un projet contractuel annuel. A ce titre, il collabore, pour chaque sportif de haut niveau, avec :

Un parrain, enseignant référent issu de la filière d'études. Il organise l'emploi du temps en tenant compte des contraintes sportives de l'étudiant(e).

Des modalités d'aménagement, des cours de rattrapages et/ou des reports d'examens seront organisés suite à des absences justifiées pour des compétitions ou des stages officiels.

Un tuteur, spécialiste de la discipline (le responsable du pôle par exemple), veille à l'équilibre général, à la cohérence du double projet (scolaire et sportif) en relation avec la composante universitaire et la structure d'entraînement.

Contact :

Secrétariat : Elodie CHATAIGNIER LEBE
05 61 55 84 15
polesport.dshn@univ-tlse3fr
www.univ-tlse3.fr

➤ **I.N.S.A Toulouse** : www.insa-toulouse.fr

- Automatique, Electronique
- Informatique
- Génie Biochimique
- Génie Civil
- Génie Mathématique et Modélisation
- Génie Mécanique
- Génie Physique
- Génie des Procédés
- Réseaux et Télécommunications
- Génie des Systèmes Industriels

Il est possible d'aménager individuellement le cursus universitaire à l'INSA en fonction du double projet.

Le programme scientifique est rigoureusement identique à celui de la filière classique.

- *En 1^{ère} année : 24 étudiants sont rassemblés au sein d'un groupe spécifique de sportifs de haut niveau. Les enseignements sont adaptés en fonction des échéances sportives : cours de soutien, cours de rattrapage et épreuves d'examen différées. Un tutorat personnalisé est également réalisé. L'emploi du temps est aménagé pour faciliter la pratique sportive.*
- *En 2^{ème} et 3^{ème} années : Un aménagement individualisé permet de concilier les contraintes sportives et universitaires : aménagement de l'emploi du temps, étalement du cursus, report de session d'examen.*
- *En 4^{ème} et 5^{ème} années : Chacun des départements de spécialité propose une individualisation du cursus de formation compatible avec les échéances sportives et universitaires.*

De la 1^{ère} à la 5^{ème} année, un report d'admission et une interruption ponctuelle de scolarité peuvent être envisagés.

Contact :

Sylvie ROSSARD, responsable des SHN
05 61 55 93 82 – 06 25 09 06 76
sylvie.rossard@insa-toulouse2.fr

➤ **I.N.P Institut National Polytechnique** : www.inp-toulouse.fr

- **Classe préparatoire Polytechnique d'Agronomie, de Chimie, de Génie Chimique et de Génie Électrique** : www.inp-toulouse.fr/cpp/cpp.shtml
Durée des études : 3 ans
- **Ingénieur agronome ENSAT (BAC + 2)** : www.ensat.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur agronome ; sciences de l'ingénieur ; agro-production ; agro-industrie Ingénieur agronome ENSAT
- **Ingénieur ENSEEIHT (BAC + 2)** : www.enseeiht.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur en génie électrique et automatique ; électronique et traitement du signal ; informatique et mathématiques appliquées ; hydraulique et mécanique des fluides ; télécommunications et réseaux
- **Ingénieur ENSIACET (BAC + 2)** : www.ensiacet.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur de chimie ; matériaux et procédés ; génie chimique ; génie des procédés et informatique ; génie industriel

Les étudiants sportifs de haut niveau de l'INP actent et scellent un contrat annuel, véritable charte de confiance mutuelle où l'INP et étudiants s'engagent réciproquement : l'INP par la mise en œuvre d'un parcours personnalisé aux contraintes de l'étudiant, et ce dernier par la promesse d'un comportement exemplaire à tous les niveaux. L'établissement attache une grande importance au double projet de ces étudiants hors norme et se félicite de la pleine réussite de certains d'entre eux, pérennisant ainsi l'originalité de ces parcours de formation.

Contact :

Jean-Louis DESSACS, Département des APS

05 34 32 31 70

dessacs@inp-toulouse.fr

www.inp-toulouse.fr

➤ **E.S.A.P** : Ecole Supérieure d'Agriculture : www.esa-purpan.fr

FICHE DE CANDIDATURE

PÔLE FRANCE ou PÔLE ESPOIR AVIRON Saison sportive 2019-2020

Pôle France (1)	
INSEP	
LYON	
NANCY	
NANTES	
TOULOUSE	

Pôle Espoir (1)			
LYON		CÔTE D'AZUR – SAINT-CASSIEN	
NANCY		ILE-DE-FRANCE – VAIRES-SUR-MARNE	
NANTES		HAUTS DE FRANCE - ARMENTIERES	
TOULOUSE		NORMANDIE - ROUEN	
NOUVELLE AQUITAINE- BERGERAC			

(1) Cocher la case de votre choix ou classer par ordre préférentiel.

Nom _____ Prénom : _____

Adresse _____ Code postal, ville : _____

Téléphone _____ Adresse e-mail _____

Date et lieu de naissance _____

ENGAGEMENTS :

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour réussir mon projet sportif et socio-professionnel et notamment :

- à profiter des aménagements de formation offerts pour optimiser le temps consacré à l'entraînement.
- à suivre intégralement la surveillance médicale réglementaire précisée par les textes en vigueur pour les sportifs de haut niveau ou les sportifs de pôles.
- à participer aux regroupements d'entraînement prévus au calendrier des pôles et aux épreuves du chemin de la sélection indiquées dans l'avenant annuel des règles de sélection.
- à ne participer à des régates avec mon club que sous réserve de l'accord du responsable du pôle.

à _____ le _____ à _____ le _____

Signature de l'intéressé(e) :

Signature des parents :
(si le candidat est mineur)

Monsieur ou Madame _____ Président(e) du Club _____

_____, certifie avoir pris connaissance du dépôt de candidature de
_____ au pôle de _____

à _____ le _____ Cachet et signature du Président du club :
(Obligatoire)

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etudes suivies en 2018-2019 _____

Diplômes obtenus (précisez la date) _____

Etudes envisagées en 2019-2020 _____

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club : _____ Ligue : _____

Entraîneur : _____

Coordonnées de votre entraîneur : _____

Adresse e-mail de votre entraîneur : _____

Spécialité : Babord - Tribord - Couple - Barreur (1)

Catégorie 2019 : Senior A - Moins de 23 ans - Poids Léger - Junior (1)

Mensurations : Taille : _____ Poids : _____

● RÉSULTAT CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS 2019

Bateau _____ Place _____ Catégorie _____

● PALMARES 2018 BATEAUX COURTS ET INTERNATIONAL :

● MEILLEURE PERFORMANCE ERGOMETRIQUE SUR 2000 METRES :

• Saison 2018-2019 :

Date du test : _____ Temps réalisé : _____ Distance : 2000 m

• Saison 2017-2018 :

Date du test : _____ Temps réalisé : _____ Distance : 2000 m
 1500 m

(1) Rayer les mentions inutiles.

IMPORTANT :

Les candidats sont retenus, après étude des dossiers, par la commission de sélection placée sous la responsabilité du Directeur Technique National.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est **le 25 avril 2019**. Les dossiers sont instruits début juin pour les pôles France et dans le courant du mois de juin pour les pôles Espoir. Une réponse concernant l'admission sera donnée au plus tard fin juin 2019 sous réserve de l'aptitude médicale après examen du dossier complet.

Les dossiers sont à transmettre :

- Pour un pôle France, par courrier à la FFA.
- Pour un pôle Espoir, par courrier au responsable du pôle Espoir concerné.

Une participation de la FFA aux frais de pension et/ou de formation peut être accordée pour les rameurs retenus sur un pôle France en fonction des résultats sportifs obtenus pendant l'année en cours **pour les hommes : Lyon et Nancy, pour les femmes : INSEP et Nantes** (cf. doc. les aides financières).

FFA
Pôles France et pôles Espoir
Saison 2019-2020
Dossier médical d'admissibilité sur un Pôle

- **COURRIER DU MEDECIN DU SUIVI**
 - **QUESTIONNAIRE MEDICAL**
 - **FICHE D'EXAMEN CLINIQUE**
- **BILAN CLINIQUE BUCCO-DENTAIRE**



Destinataires :

- Candidats pôle France et Espoir

Dossier suivi par Pascale BOUTON

Nogent sur Marne, le 19 mars 2019

Réf. : 19 FM/PR/PBO/CA N° 1715

Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez postulé pour une admission dans un des pôles de la Fédération Française d'Aviron. Les charges de travail et les contraintes d'entraînement étant lourdes, il nous apparaît indispensable de veiller à intégrer dans nos structures des sportifs en parfaite santé.

Aussi, et afin d'étudier votre candidature, nous vous demandons de nous faire parvenir, sous pli confidentiel adressé au nom du Médecin du suivi médical :

❶ Dans un premier temps :

- Le questionnaire médical ci-joint dûment rempli,
- La fiche d'examen clinique remplie par un médecin du sport
- Un ECG (électrocardiogramme) de repos interprété (joindre impérativement le tracé),

❷ Dans un second temps et au cas où votre candidature serait retenue (ce qui vous sera signifié à l'issue de la réunion de la commission de sélection) :

- Une échographie cardiaque transthoracique de repos (si déjà réalisée joindre le compte-rendu),
- Un examen dentaire et de l'articulé dentaire (formulaire de bilan bucco-dentaire joint).

Les examens doivent avoir été fait dans les 6 mois précédents l'inscription sur le pôle.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre admission définitive ne sera prononcée par le Directeur Technique National qu'au vu de l'ensemble de ces documents, après accord du Médecin responsable de la Surveillance Médicale Réglementaire.

Nous vous prions de recevoir, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées.

Dr MATON Frédéric
Médecine Générale
Médecine du Sport

Frédéric MATON
Médecin du suivi médical
des Equipes de France et des pôles

Patrick RANVIER,
Directeur Technique National

DOSSIER MEDICAL D'ADMISSION
QUESTIONNAIRE MEDICAL
 (A remplir par le candidat)

Fédération Française d'Aviron

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Antécédents familiaux :

Mort subite	OUI NON
Diabète	OUI NON
Obésité	OUI NON
Maladies cardio-vasculaires	OUI NON
Hypercholestérolémie	OUI NON
Troubles psychiatriques	OUI NON

Antécédents personnels:

- Exercez-vous normalement votre activité de sportif de haut niveau? OUI NON
 Si NON, depuis quelle date ? / /
 Pourquoi ? _____
 Durée prévue d'indisponibilité? _____

- Vous savez-vous atteint d'une maladie ? OUI NON
 d'une affection congénitale? OUI NON

- Avez-vous subi une (des) intervention(s) chirurgicale(s), hors après accident, dans les 10 dernières années ? OUI NON
 Date / /
 Nature de l'intervention _____

- Avez-vous été hospitalisé ? OUI NON
 Date / /
 Motif de l'hospitalisation _____

- Avez-vous eu des maladies infectieuses importantes ? OUI NON
 Date / /
 Maladie _____

- Suivez-vous actuellement un traitement médical ? OUI NON
 Si OUI, lequel ? _____
 Pourquoi ? _____

- Prenez-vous habituellement un (des) médicament(s) ?..... OUI NON
 Si OUI, lequel ? _____
 Pourquoi ? _____

- Avez-vous déjà consulté un(e) psychologue et/ou un(e) psychiatre ?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des pertes de connaissance ? OUI NON
 Date / /
 Circonstances (Spasmophilie, accident...) ? _____
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des maladies neurologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquelles ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes cardio-vasculaires ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Facteurs de risque cardio-vasculaires personnels :
 Antécédents familiaux..... OUI NON
 Tabac..... OUI NON
 Hyperlipidémie (cholestérol, triglcérides...)..... OUI NON

- Avez-vous eu des problèmes ostéo-articulaires (entorses, fractures, luxations, lombalgies, problèmes de croissance ...) lors de ces 2 dernières années?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Problèmes musculo-tendineux lors de ces 2 dernières années?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes pleuro-pulmonaires (Asthme ...)? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes endocriniens (diabète, thyroïde...) ?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes dermatologiques (acné, eczéma, urticaire...) ?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Depuis quand / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes auditifs ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes ophtalmologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Quand avez-vous consulté le dentiste pour la dernière fois? / /

- Avez-vous eu des problèmes stomatologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Traitement en cours ? _____

- Avez-vous eu des troubles digestifs ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des troubles génito-urinaires ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous ressenti ou ressentez-vous une gêne ou une douleur récidivante ou chronique dans l'exercice de vos activités sportives ? OUI NON

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous eu une maladie avec arrêt des entraînements et compétitions pendant plus de 15 jours ? OUI NON

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous été victime d'un ou plusieurs accidents dans le cadre de votre vie privée ou de vos activités sportives de haut niveau ou de loisir ayant nécessité un arrêt de pratique de 2 semaines ou plus ? OUI NON

* Pour chacune de ces trois questions, fournir tous les certificats, pièces, documents, comptes-rendus ... correspondant à chacune des maladies ou accidents. Précisez la date, les investigations, l'hospitalisation, les traitements (intervention chirurgicale, médicaments, kinésithérapie...), la durée d'indisponibilité, les séquelles et handicaps éventuels.

Rappel: Ce dossier médical est soumis au secret médical. Il sera transmis sous pli confidentiel au médecin fédéral ou au médecin du Pôle pour lequel vous postulez et ne pourra être consulté par un autre médecin qu'après votre autorisation. Toutes les rubriques doivent être renseignées. Toute omission ou fausse déclaration entraînerait la nullité:

- De la reconnaissance de l'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition
- De votre éventuelle admission dans un "Pôle".

Certifié sincère et véritable, à _____, le _____.

Signature du rameur

Signature des parents pour les mineurs
(obligatoire)

DOSSIER MEDICAL D'ADMISSION

FICHE D'EXAMEN CLINIQUE

(A remplir par un médecin titulaire d'une capacité en « médecin du sport »)

Fédération Française d'Aviron

Nom : _____
Prénom : _____
Date de Naissance : / __ / __ / __
Adresse : _____ _____
Email : _____
Club : _____
Pôle France/Espoirs demandé : _____

Morphologie :

Taille : _____ cm Poids: _____ kg I.M.C. : _____ Masse grasse : _____ % Envergure : _____ cm

Examen général :

- Dates des vaccins obligatoires : DTP : __ / __ /
- Aires ganglionnaires _____
- Appareil pulmonaire _____
- Appareil digestif _____

Appareil cardio-vasculaire :

- Auscultation : _____
- ECG de repos (joindre le tracé) _____
- Si des examens complémentaires (Echocardiographie, holter...) ont été réalisés, joindre les compte-rendus.

Appareil locomoteur :

- Examen segmentaire :
 - Bilan articulaire (douleurs, palpation, mobilisation...) : _____
 - Statique des membres inférieurs : _____
 - Statique rachidienne : _____
 - Examen podologique : _____ Orthèse plantaire : oui non conseillé
 - Particularités observées : _____
- Examen dynamique (Tests de souplesse) :
 - Distance talons-fesses : _____ cm Distance doigts-sol : _____ cm

Observations :

Date : . . / . . /

Signature et tampon du Médecin

Nom : Prénom :

ETAT DENTAIRE

Plaque bactérienne

- Absente
- Peu étendue (améliorer brossage)
- Très étendue

Tartre

- Absent
- Peu abondant, détartrage à prévoir
- Abondant, détartrage urgent

Gingivite

- Absente
- Peu étendue : amélioration souhaitable de l'hygiène buccale
- Étendue : consultation dentaire souhaitable

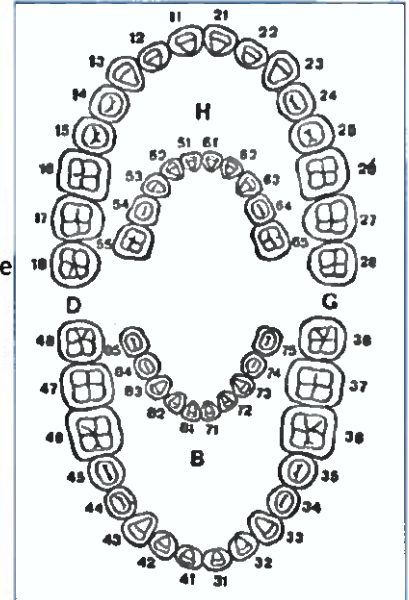
Lésions parodontales

- Ras
- Poches parodontales < ou égales à 3mm
- Poches supérieures à 3 mm
- Mobilité dentaire

Dents de sagesse

- Sur l'arcade
- Enclavées ou en désinclusion
- Incluses
- Extraites

S : Saine
C : Cariée
O : Obstruée
A : Absente
F : Présente un foyer
D : Dépulpée
I : Incluse



ANOMALIES DENTO-MAXILO-FACIALES

Orthodontie

- Ras
- Surveillance conseillée
- Traitement orthodontique à prévoir

Coefficient masticatoire – prothèse

- Ras
- Coefficient masticatoire insuffisant
- Réhabilitation prothétique à prévoir

TROUBLE DE L'ARTICULE TEMPORO-MANDIBULAIRE

- Ras
- Avec douleur
- Sans douleur
- Avec claquement
- Limitation d'ouverture buccale (<3doigts)

EXAMEN OCCLUSAL

- Ras
- Bruxisme
- Béance antérieure
- Surplomb horizontal >6-7mm
- Occlusion croisée
- Latérodéviations mandibulaires
- Prématurités

SUIVI BUCCO-DENTAIRE

- L'état bucco-dentaire ne nécessite pas de soin
- L'état bucco-dentaire nécessite les soins suivants :
- Je confirme que les soins décrits ci-dessus sont en cours ou programmés

DATE : .. / .. / ..

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU PRATICIEN